

# L'envolée du franc suisse pèse sur les collectivités locales françaises

---

LE MONDE ECONOMIE | 16.01.2015 à 11h42 • Mis à jour le 16.01.2015 à 11h44 | Par [Isabelle Chaperon](#)

image: [http://s1.lemde.fr/image/2015/01/16/534x0/4557829\\_6\\_537e\\_jeudi-16-janvier-la-monnaie-helvete-s-est\\_467c653e23a009b03fe0f6b28f3b0806.jpg](http://s1.lemde.fr/image/2015/01/16/534x0/4557829_6_537e_jeudi-16-janvier-la-monnaie-helvete-s-est_467c653e23a009b03fe0f6b28f3b0806.jpg)

*« Ouf ». Véronique Dupire, infirmière à Famars (Nord-Pas-de-Calais), n'est pas censée a priori garder les yeux rivés sur le cours du franc suisse. Mais la maire de la petite commune, présidente du Syndicat intercommunal d'assainissement de Valenciennes (SIAV), ne cachait pas son soulagement, vendredi 16 janvier, au lendemain de l'envolée inattendue de la monnaie helvète de près de 20 % face à l'euro.*

Lire aussi : [La Suisse sème la panique sur les marchés](#)

L'élue est, en effet, parvenue à sortir, juste avant, du crédit indexé sur la parité entre l'euro et le franc suisse, trouvé dans la corbeille du SIAV lors de son élection en avril 2014. Plus la devise s'appréciait par rapport à la monnaie européenne, plus le syndicat devait verser d'intérêts. Soit 14 % au dernier pointage. « C'était un gros souci pour moi », relate M<sup>me</sup> Dupire. « Grâce à une sous-préfecture très réactive », le SIAV a pu « restructurer » cet emprunt, c'est-à-dire le convertir en un crédit à taux fixe classique : « Le contentieux avec Dexia s'est éteint le 13 janvier. »

Les prêts indexés sur le franc suisse figurent à la fois parmi les plus dangereux et les plus représentés sur les étagères du musée des horreurs souscrites par certaines mairies, conseils généraux et autres hôpitaux auprès des banques, Dexia en tête. Comme le SIAV ou encore le conseil général de la Seine-Saint-Denis, des collectivités ont pu restructurer leurs prêts avant l'emballement du franc suisse. Mais c'est loin d'être le cas pour tous. L'Etat qui a créé un fonds de soutien doté de 1,5 milliard d'euros afin de faciliter ces renégociations avait donné jusqu'au 15 mars aux collectivités locales pour décider de s'inscrire ou non dans ce processus.

## Négociations compromises

---

Or, après trois ans d'efforts de la Banque nationale suisse pour maintenir la parité euro-franc suisse, beaucoup de décideurs locaux pensaient la situation stabilisée. « Nous étions justement en train d'écrire une note pour alerter nos clients, car certains signaux avant-coureurs faisaient craindre un regain de tension, sans toutefois laisser penser que l'échéance était aussi proche. Malheureusement, nous n'avons pas eu le temps de l'envoyer », déplore Stéphane Kourganoff, cofondateur et président de la société de conseil financier Ester qui ajoute : « Cette envolée du franc suisse est une très mauvaise pour tout le monde, pour les banques, pour l'Etat et pour les emprunteurs exposés aux produits structurés indexés sur le franc suisse. »

Les négociations en cours entre les collectivités locales et les banques, dont la SFIL (Société de financement local), héritière des encours « pourris » de Dexia, pourraient être compromises.

L'appréciation du franc suisse va, en effet, alourdir les indemnités de remboursement exigées par les banques pour apurer ces prêts. « *La situation n'est pas stabilisée sur les changes et il faut rester prudent, mais on peut s'attendre à ce que les indemnités de remboursement anticipé exigées par les prêteurs pour désensibiliser les prêts toxiques indexés sur le franc suisse soient multipliées par deux, voire davantage dans certains cas* », assure M. Kourganoff.

Le fonds de soutien donnait un coup de pouce en prenant en charge, au cas par cas, une part de ces frais, soit 29 % pour le SIAV par exemple. Mais la hausse du franc suisse efface quasiment cet effort. « *Déjà, on n'était pas décidés, mais si c'est pour renchérir encore le coût, cela va devenir problématique* », réagit Vincent You, adjoint au maire d'Angoulême chargé des finances. La métropole de Charente a eu de la chance, tout de même, le taux d'intérêt de l'année 2015 devait être calculé à partir d'un cours du franc suisse du 12 janvier, plutôt favorable. Mais ce crédit reste « *une roulette russe* », insiste M. You.

En savoir plus sur [http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/01/16/l-envolee-du-franc-suisse-pese-sur-les-collectivites-locales-francaises\\_4557830\\_3234.html#s98PyuxhL0sq1LsR.99](http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/01/16/l-envolee-du-franc-suisse-pese-sur-les-collectivites-locales-francaises_4557830_3234.html#s98PyuxhL0sq1LsR.99)